



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020**

**Date de la convocation :**  
04 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Date d'affichage :**  
04 Juin 2020

Présents : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMÉZ, Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURFIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOUHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUJEN, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HONORÉ, Mrs Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine BRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOCQ.

**Nombre de membres :**  
Afférents au conseil municipal : 29  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Procuration : 1

**A la majorité :**  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Mention exécutoire : oui

Excusé : M. Bertrand NAGLIK ;

Absent : M. Serge HERMANT.

Excusé ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL.

Secrétaire : M. Jimmy DELESTIENNE.

**Objet : Représentants Comité Technique**

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation des représentants au sein du Comité Technique à raison de 4 représentants titulaires et de 4 représentants suppléants.

Le Comité Technique est également composé de 4 représentants issus du personnel.

Monsieur le Maire propose de conserver le caractère paritaire du C.T. même s'il n'est plus obligatoire.

Le Comité Technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et les projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences et les projets de statuts particuliers.

Les comités techniques examinent notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Désigne :

En qualité de titulaires :

- M. Laurent Poissant ;
- Mme Sophie Passerieux ;
- M. Joël Ouvry ;
- M. Joël Bigourd ;

En qualité de suppléants :

- Mme Perrine Fruchart ;
- M. Philippe Dutkiewicz ;
- Mme Marie-Claire Debert ;
- M. Jimmy Delestienne ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture  
le 24 Juin 2020.....

Publiée et Notifiée le

25 Juin 2020.....

Le Maire,

Laurent Poissant

